

Formation en diffusion libre du droit

Madagascar – 12 au 15 décembre 2005

Pierre-Paul Lemyre

Enjeux de la circulation de l'information juridique

Le renforcement de l'État de droit et de la démocratie

- Possibilité de connaître la règle de droit qui sera appliquée
- Création des conditions nécessaires pour l'égalité et l'équité face à la justice
- Amélioration du fonctionnement des institutions démocratiques

La consolidation des systèmes judiciaires nationaux

- La justice doit être rendue de façon apparente et convaincante
- Contribue à l'efficacité même du processus judiciaire (règlements)
- Les juges sont guidés par les arrêts émanant des tribunaux supérieurs
- Exploitation du produit de l'activité judiciaire

La valorisation des droits nationaux

- Disponibilité du droit national aux plans régional et international
- Modèles proposés ne sont plus limités aux droits américain ou français
- Partage des règles de droit similaires entre différents ressorts (régionalisation)

Le développement économique par la sécurité juridique

- Une insécurité juridique importante effraie les entreprises qui cherchent un pays susceptible d'accueillir leurs investissements
- Dommageable pour le développement des investissements étrangers et des affaires